



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr](mailto:Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr) site : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2019  
BUDGET GENERAL**

Préambule

**Rappel des missions et compétences du Syndicat réparties sur deux budgets :**

- Gestion de la rivière depuis sa création en 1997 par la mise en œuvre des actions du contrat de rivière avec pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau, et le renforcement des mesures de prévention des risques naturels. (Budget général)
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011 (Budget SPANC)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2019 nécessaires au fonctionnement du syndicat au quotidien, et à la mise en œuvre des actions engagées.

**Dépenses totales de fonctionnement du CA 2019 : 553 030.33 €  
Détailées comme suit :**

**Charges à caractère général pour un montant total de : 249 941.29 €**

Elles comprennent :

Les achats courants (Eau, électricité, fuel, carburants, Entretien, Equipements, fournitures administratives)

Les services extérieurs (locations immobilières et mobilières, charges locatives, assurances, maintenance, frais de formation, mais également diverses études et actions : travaux rivières, travaux destruction de seuils, Etude GEMAPI, Stratégie zones humides boisées, Concours Prairies humides, PPGRE Eyrieux, Etude Bilan.

Les autres services extérieurs : indemnités, honoraires, AMO, animations communication, annonces et insertions, publications édition et envoi postal du Journal de l'Eyrieux, frais de déplacements, frais postaux divers, téléphone, internet, frais de nettoyage des locaux.....

**Charges de personnel et assimilés pour un montant total de : 273 755.76 €**

Elles comprennent :

Autres charges extérieures : Indemnités de stage

Les impôts, taxes et versements assimilés : cotisations diverses au CDG, CNFPT et FNAL

Les charges de personnel : Rémunération et charges patronales

**Autres charges de gestion courante : 22 388.89 €**

Elles comprennent les indemnités élus et les cotisations retraites

**Total dépenses réelles : 546 085.94 €**

**Total dépenses d'ordre : 6 944.39 €**

Il s'agit de l'amortissement lié aux investissements

**Recettes totales de fonctionnement du CA 2019 : 556 449.37 €  
détailées comme suit :**

**Produits des services : 62 989.36 €**

Ils sont constitués par les remboursements des salaires et charges patronales des agents du SPANC et d'une partie du secrétariat liés au fonctionnement du SPANC

**Subventions et participations : 407 124.10 €**

Les actions engagées sont subventionnées par la Région Auvergne Rhône Alpes, l'Agence de l'Eau RMC, et le Département 07.

L'autofinancement du Syndicat est constitué par les participations communales qui n'ont pas augmenté depuis une dizaine d'années.

**Autres produits de gestion courante : 2.27 €**

Il s'agit des arrondis liés au prélèvement à la source

**Atténuations de charges : 819.81 €**

Elles comprennent les divers remboursements sur rémunération du personnel, sur charges de Sécurité Sociale et prévoyance

**Excédent de fonctionnement année 2018 reporté : 81 239.00 €**

**Recettes d'ordre de fonctionnement : 4 274.83 €**

Elles se composent de la quote-part des subventions d'investissement

**Les résultats de la section fonctionnement se traduisent par un excédent d'un montant de 3 419.04 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

La section d'investissement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes d'équipement, réalisés en 2019, avec l'achat de panneaux, et la réalisation d'un sentier d'interprétation.

**Dépenses totales d'investissement du CA 2019 : 17 423.29 €**  
**Détaillées comme suit :**

**Dépenses réelles hors opérations : 506.64 €**

Achats de panneaux « rivière en bon état »

**Dépenses opérations d'investissement : 12 641.82 €**

Aménagement, achats et pose de panneaux du sentier du Colin

**Dépenses d'ordres : 4 274.83 €**

Il s'agit d'opérations d'ordre de transfert entre section, et notamment de l'amortissement (sur 5 ans) de subventions perçues de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau RMC.

**Recettes totales d'investissement du CA 2019 : 68 574.85 €**  
**Détaillées comme suit :**

Ces recettes comprennent le report de l'excédent 2018, le remboursement du FCTVA, et les recettes d'ordre liées aux amortissements.

**Excédent d'investissement 2018 reporté : 61 204.46 €**

**Dotations fonds divers et réserves : 426 €**

Il s'agit du remboursement du FCTVA

**Recettes d'ordre : 6 944.39 €**

Il s'agit de l'amortissement des équipements, véhicule, matériel informatique, panneaux, appareils de mesure

**Les résultats de la section investissement se traduisent par un excédent d'un montant de : 51 151.56 €**

**Les résultats cumulés de l'exercice 2019 s'élèvent à : 54 570.60 € d'excédents.**

**Etat du personnel du Syndicat au 31 décembre 2019**

Titulaires :

Une Ingénieure principale (chargée de mission coordination rivière)

Une Rédactrice principale de 2<sup>ème</sup> Classe (Secrétaire principale gestion administrative et comptable)

Une Adjointe administrative principale de 2<sup>ème</sup> classe (secrétaire polyvalente Service général rivière et SPANC)

Un Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe (technicien de rivière)

Contractuels :

CDI : Chargée de mission rivière communication

CDD : une technicienne ANC, recrutée le 02/11/2017 et un technicien ANC recruté le 02/12/2019



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97  
adresse e-mail : [Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr](mailto:Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr) site : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

## **PRESENTATION DU BUDGET GENERAL – ANNEE 2020**

### Préambule

#### **Rappel des missions et compétences du Syndicat réparties sur deux budgets :**

- Gestion de la rivière depuis sa création en 1997 par la mise en œuvre des actions du contrat de rivière avec pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau, et le renforcement des mesures de prévention des risques naturels. (Budget général)
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011 (Budget SPANC)

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BP 2020**

La section de fonctionnement regroupe les prévisions budgétaires de l'ensemble des dépenses courantes et recettes nécessaires au fonctionnement du syndicat au quotidien et à la mise en œuvre des actions à engager et à poursuivre.

**Dépenses totales prévisionnelles de fonctionnement du BP 2020 : 856 527.87 €**  
**Détaillées comme suit :**

#### **Charges à caractère général pour un montant total de : 503 635 €**

Elles comprennent :

Les achats courants (Eau, électricité, fuel, carburants, Entretien, Equipements, fournitures administratives)

Les services extérieurs (locations immobilières et mobilières, charges locatives, assurances, maintenance, frais de formation, mais également diverses études et actions : travaux rivières, Extraction matériaux Beauchastel, Etude GEMAPI, Stratégie zones humides boisées, Etude espace de bon fonctionnement, Etude caractérisation zones humides, Etude Bilan.

Les autres services extérieurs : indemnités, honoraires, animations communication, annonces et insertions, publications édition et envoi postal du Journal de l'Eyrieux, frais de déplacements, frais postaux divers, téléphone, internet, frais bancaires, frais de nettoyage des locaux.....

#### **Charges de personnel et assimilés pour un montant total de : 310 630 €**

Elles comprennent :

Les impôts, taxes et versements assimilés : cotisations diverses au CDG, CNFPT et FNAL

Les charges de personnel : Rémunération et charges patronales

#### **Autres charges de gestion courante : 24 610 €**

Elles comprennent les indemnités élus et les cotisations retraites, et les arrondis du prélèvement à la source.

#### **Charges financières : 700 €**

Il s'agit des intérêts bancaires liés à l'ouverture de la ligne de trésorerie de 60 000 €

#### **Dépenses imprévues : 4 339.97 €**

#### **Total dépenses réelles : 843 914.97 €**

#### **Total dépenses d'ordre : 12 612.90 €**

Il s'agit de l'amortissement lié aux investissements

**Recettes totales prévisionnelles de fonctionnement du BP 2020 : 856 527.87 €**  
**Détaillées comme suit :**

#### **Produits des services : 83 809.00 €**

Ils sont constitués par les remboursements des salaires et charges patronales des agents du SPANC et d'une partie du secrétariat liés au fonctionnement du SPANC

#### **Subventions et participations : 689 115 €**

Cette somme comprend les subventions de la Région Auvergne Rhône Alpes, de l'Agence de l'Eau RMC, et du Département 07, pour les actions menées par le Syndicat  
Elle inclut également les participations de collectivités relatives à l'Etude GEMAPI, et à l'étude des profils de baignade.

Le reste constitue l'autofinancement du Syndicat comportant les participations communales qui n'ont pas augmenté depuis une dizaine d'années.

**Autres produits de gestion courante : 10 €**

Il s'agit des arrondis liés au prélèvement à la source

**Produits exceptionnels : 75 000 €**

Il s'agit de la prévision du rachat des matériaux extraits de l'Eyrieux à Beauchastel. Le coût de cette opération devra être neutralisé par ce rachat

**Atténuations de charges : 900 €**

Elles comprennent les divers remboursements sur rémunération du personnel, sur charges de Sécurité Sociale et prévoyance

**Excédent de fonctionnement année 2019 : 3 419.04 €**

**Recettes d'ordre de fonctionnement : 4 274.83 €**

Elles se composent de la quote-part des subventions d'investissement

**La section fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes**

**SECTION D'INVESTISSEMENT DU BP 2020**

La section d'investissement regroupe les prévisions de l'ensemble des dépenses et recettes d'équipement.

**Dépenses totales prévisionnelles d'investissement du BP 2020 : 120 914.46 €**  
**Détaillées comme suit :**

**Dépenses réelles hors opérations : 56 639.63 €**

Comporte les dépenses imprévues, les immobilisations incorporelles et corporelles (mobilier, matériel informatique, et autres....

**Dépenses opérations d'investissement : 60 000 €**

Aménagement, achats et pose de panneaux du sentier du Talaron

**Dépenses d'ordres : 4 274.83 €**

Il s'agit d'opérations d'ordre de transfert entre section, et notamment de l'amortissement (sur 5 ans) de subventions perçues de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau RMC.

**Recettes totales prévisionnelles d'investissement du BP 2020 : 68 574.85 €**  
**Détaillées comme suit :**

Ces recettes comprennent le report de l'excédent 2019, les recettes liées aux opérations et les recettes d'ordre liées aux amortissements.

**Excédent d'investissement 2019 reporté : 51 151.56 €**

**Recettes opération : 57 150 €**

Subventions Sentier du Colin : 9 150 €

Subventions Sentier du Talaron : 48 000 €

**Recettes d'ordre : 12 612.90 €**

Il s'agit de l'amortissement des équipements, véhicule, matériel informatique, panneaux, appareils de mesure.

**La section investissement est équilibrée en dépenses et en recettes.**

**Etat du personnel du Syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Titulaires :

Une Ingénieure principale (chargée de mission coordination rivière)

Une Rédactrice principale de 2<sup>ème</sup> Classe (Secrétaire principale gestion administrative et comptable)

Une Adjointe administrative principale de 2<sup>ème</sup> classe (secrétaire polyvalente Service général rivière et SPANC)

Un Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe (technicien de rivière)

Contractuels :

CDI : Chargée de mission rivière communication

CDD : une technicienne ANC, recrutée le 02/11/2017 et un technicien ANC recruté le 02/12/2019